INSCRIPTION ÉCOLE

Les enfants nés en 2023 feront leur rentrée en Petite Section de maternelle en septembre 2026. Les nouveaux arrivants sur la commune sont également concernés.

L'inscription à la mairie est obligatoire et préalable à celle qui doit être faite à l'école (dossier à retirer à l'accueil de la mairie ou par téléchargement ci-dessous).

Fin avril, vous recevrez un mail d'information de l'école ainsi que les documents nécessaires à la poursuite de l'inscription.

Le planning pour visiter l'établissement vous sera adressé ultérieurement.

Téléchargement : Fiche d'inscription école

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

1 Avenue Victor Massoul
77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Faremoutiers